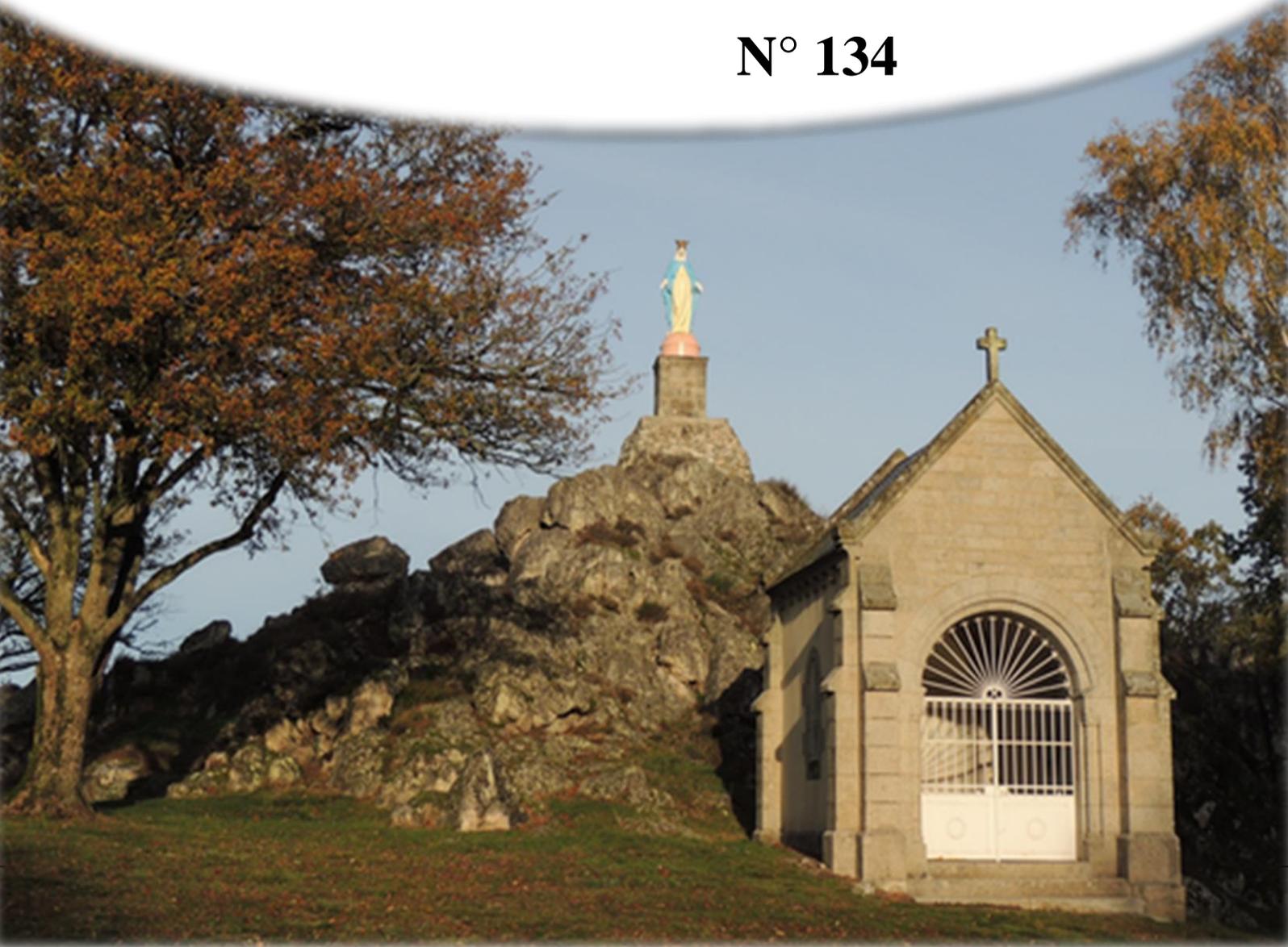


*Bulletin municipal*  
**Roches**

N° 134



**NOVEMBRE 2021**

**Sommaire**

Actualités de la commune	p. 2	Les associations	P. 10
Infos utiles	p. 5	Infos pratiques	p. 19
L'école	p. 8		



L'automne vient nous apporter la douceur qui aura manqué durant cette année, ce sera aussi la dernière parution de notre bulletin municipal avant une rencontre pour les vœux 2022.

✚ Le chantier de la salle socio-culturelle est toujours bloqué. Au début de l'année la subvention DETR promise ne nous a pas été attribuée. En septembre la Préfecture avait la possibilité de financer notre projet sur des reliquats de dotation mais le bureau de contrôle et de la légalité n'a pas validé l'appel d'offre de décembre 2020 (trop ancien). Avec l'accord du conseil municipal, de l'architecte et du bureau d'étude je relance toute la procédure ainsi que le financement. Ce sera la dernière fois, il nous faudra choisir d'autres objectifs.

✚ Depuis quelques semaines des véhicules de la société Axione circulent dans notre commune, c'est normal, c'est la société mandatée par le syndicat Dorsal pour le déploiement de la fibre. Elle sera transportée principalement par les supports Orange et Enedis, bien sûr il aura des poteaux à changer et à rajouter. La mise en œuvre nécessitera un élagage. Une société sera mandatée par Axione pour effectuer les travaux nécessaires en bord de route. Les propriétaires ou les locataires sont fortement incités à faire un élagage conséquent. Il en va de la sécurité des liaisons téléphoniques et internet et cela évitera une détérioration rapide de la chaussée. Les plans de cheminement seront consultables en mairie.



✚ Avec l'investissement sans limite et rapide de tout le personnel communal au début des vacances d'été, la salle de classe maternelle a été refaite (peintures murales, revêtement de sol, menuiserie et mobilier). Nous ferons la même opération en 2022 pour l'autre classe





*Madame Bonnerue avec l'aide de son mari a souhaité mettre gratuitement ses compétences et ses connaissances au service de la commune. Elle a commencé la restauration de toutes les statues en plâtre de l'église de Roches.*

✚ Enfin les nouveaux bancs de l'Eglise sont arrivés à Roches. Après un séjour au salon de teinture il sera possible début novembre d'en faire profiter les fidèles de notre paroisse.



✚ La société Colas intervient sur nos routes. Elle a commencé par l'enrobé à chaud aux villages des Brunauds, de Bazanges et du Bourliat. Les bicouches et le tri couches se fera pendant le mois de novembre.

## Nous nous sommes réunis le 02 juillet 2021

Le conseil décide :

- De signer la convention cantine avec le département.
- D'adhérer au groupement d'achat de carburant.
- D'installé un « céder le passage au Betoulet »
- D'installé un miroir à l'Apajh de Bagnat
- De signaler la Guérite
- De changer les plaques de rue du bourg cassées
- D'accepter le devis de l'entreprise Butte de Clugnat pour le nettoyage des concessions du cimetière avant mise vente.

A la demande de la préfecture, nous avons faite intervenir la société APAVE pour effectuer la vérification de l'accessibilité aux personnes handicapées de la salle polyvalente. Des travaux seront nécessaires pour conserver notre couverture pénale pour l'ensemble des bâtiments recevant du public de la commune.

## Nous nous sommes réunis le 03 septembre 2021

Le conseil décide :

- De nommer Mesdames Haillant et Marie comme référent Covid
- De prendre un contrat de maintenance pour le défibrillateur : 245€/an
- D'acheter 2 armoires pour le rangement des dossiers du secrétariat et 2 vitrines d'affichage extérieur
- D'acheter un perforateur et une scie sauteuse.

## Nous nous sommes réunis le 11 octobre 2021

• Le conseil travaille à l'élaboration d'un document référent, concernant l'intervention de la commune pour la création, la modification et l'entretien des accès aux parcelles privées.

• Nous avons engagé une réflexion sur le devenir de l'ancienne Mairie. Cette partie du bâtiment se dégrade rapidement.

• Avec le concours du Conseil Départemental le conseil décide de la remise en état des panneaux d'information situés à côté du monument aux morts.

Le changement de comptabilité au premier janvier 2022 nécessite de dématérialiser l'envoi des documents budgétaires, de ce fait nous devons adhérer au service FAST : 250€ HT.



## Mairie

### Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi de 13h à 17h

Mercredi de 13h30 à 17h30

### Adresse :

9 rue du marbre - ROCHES

Tél : 05 55 80 73 69

E-mail : [mairiederoches.23@orange.fr](mailto:mairiederoches.23@orange.fr)

**Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.**

- **SITE INTERNET de la mairie** : en construction

### • DEMANDES DE TELEPROCEDURES :

A réaliser depuis :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

- Les demandes d'actes d'état civil
- Changement de coordonnées
- Inscription sur liste électorale
- Déclaration d'ouverture de chantier



Vous désirez faire installer un nouveau compteur d'eau contactez le **05 87 23 10 00**

Vous constatez une fuite avant votre compteur d'eau ou vous avez besoin d'un renseignement sur votre facture ...

Adressez-vous au :

**Service d'intervention 24h/24  
CISE – SAUR**

**Zone industrielle des Varennes  
23000 GUERET**

**Tél : 05 87 23 10 09**



- Accueil commercial et Assistance technique
  - pour les particuliers : 3900
  - pour les professionnels : 3901
- Renseignement téléphonique : 118 218

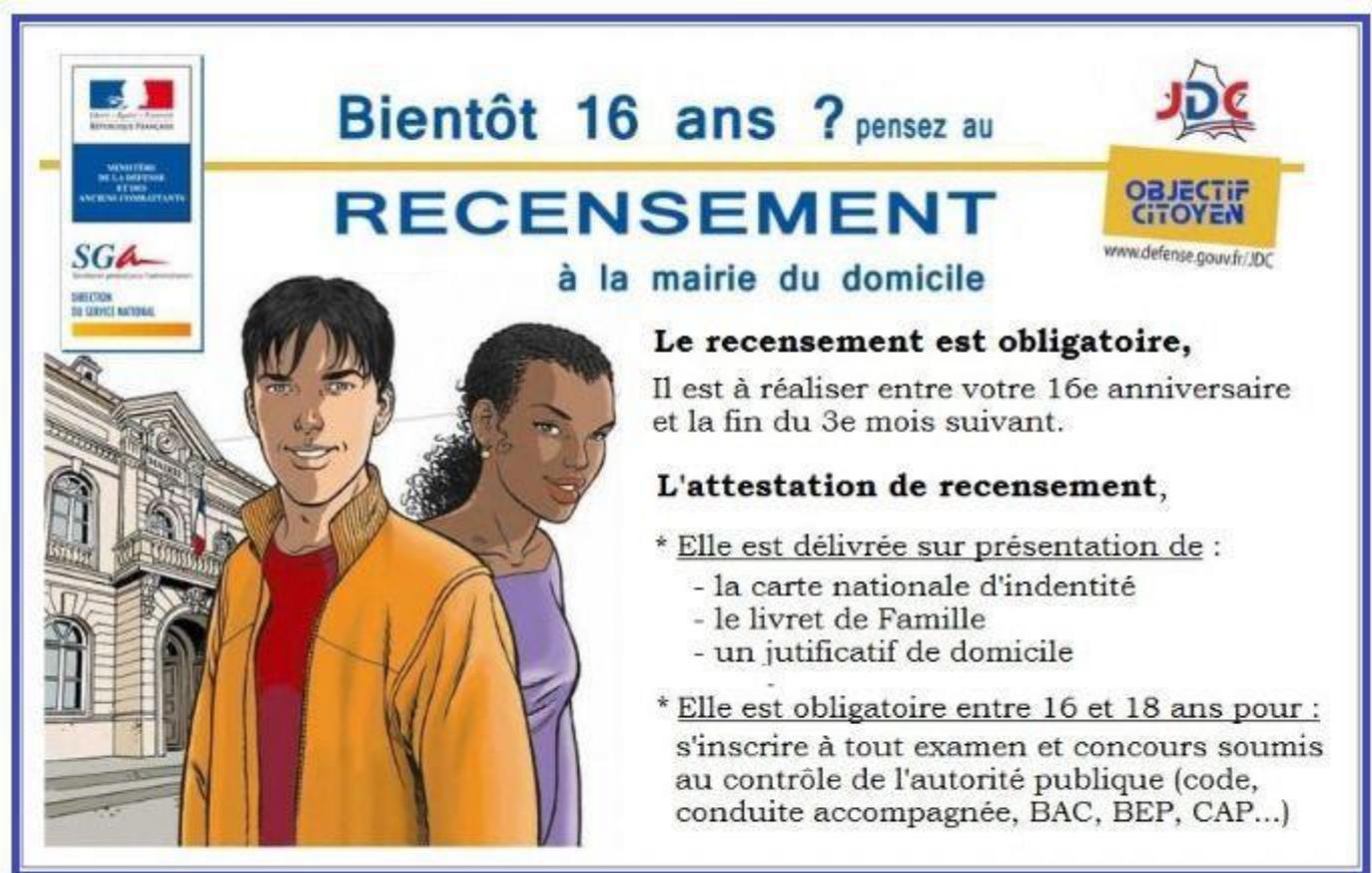
## Enedis

Numéro du service client d'Enedis au 09 70 83 19 70 pour joindre directement le distributeur d'électricité. Pour un dépannage d'urgence, il convient de contacter le numéro dédié d'Enedis au 09 72 67 50 23.

## Ouverture aux jours et heures de la mairie

Un dépôt de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Creuse est à votre disposition, vous pouvez emprunter gratuitement livres, CD et cassettes. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, un portage à domicile peut être mis en place. Des livres en anglais sont également disponibles.

## Recensement militaire



The poster is titled "Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile". It features a young man and woman in the foreground and a town hall in the background. Logos for the French Republic, the Ministry of Defense, and the JDC (Jeune Défense Citoyenne) are present. The text explains that military registration is mandatory and provides details on the required documents and age range.

**Bientôt 16 ans ? pensez au**  
**RECENSEMENT**  
**à la mairie du domicile**

**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

- \* Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- \* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



# Inscription sur les listes électorales

En 2022 auront lieu les élections Présidentielle et Législatives. Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. **Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'ils aient effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans.**

L'inscription peut se faire tout au long de l'année en mairie ou en ligne. Cette

démarche doit être effectuée au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédent le 1<sup>er</sup> tour du scrutin.

Pièces à fournir pour s'inscrire :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Le document Cerfa n° 12669\*02 (citoyens français) ou Cerfa n° 12670\*02 et/ou n° 12671\*02 (citoyens européens)

---

## Référents accueil nouveaux arrivants

Ce sont des élus, des habitants, des acteurs de la vie locale qui se mobilisent pour répondre au mieux à vos questions et faciliter votre installation. Pensez à vous faire connaître auprès de votre mairie pour être mis en lien avec vos référents. N'hésitez pas à les solliciter !

✚ **Didier Thévenet** : Maire de Roches  
- Tél : 06 70 35 78 18  
Mail : didier.thevenet@laposte.net

✚ **Ludovic Patard** : Adjoint  
- Tel: 06 81 38 88 49  
Mail : l.patard@free.fr

✚ **Léa Bathier** : Conseillère  
- Tel : 05 55 80 73 69  
Mail :

✚ **Sylvie Martin** Résidente  
- Tel : 06 63 08 54 57  
Mail : jacky.martin227@orange.fr

**Un livret d'accueil est disponible en mairie.**



## La rentrée

Le 2 septembre dernier, la cloche a sonné à Roches pour une nouvelle rentrée avec 27 élèves. 17 élèves ont été accueillis dans la classe de maternelle (TPS PS MS GS) avec Sandrine LABROT et 10 élèves sont en CP CE1 aux côtés de Virginie POIRIER qui a pris ses fonctions de nouvelle directrice. A Ladapeyre, 11 élèves sont accueillis du CE2 au CM2 par Marion MALAVAUD.

A Roches, les enfants ont retrouvé Stéphanie DAUGER à la garderie et dans la classe maternelle en tant qu'ATSEM. A la cantine, l'encadrement est assuré par Vanessa BOCQUET et Carine RAYMOND. La rentrée s'est déroulée dans des conditions optimales avec des murs repeints, des sols changés dans la classe maternelle et l'installation d'une nouvelle photocopieuse. L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité pour leur soutien et leur investissement.

## Projets de l'année

Un nouveau projet d'école a été établi autour de trois axes :

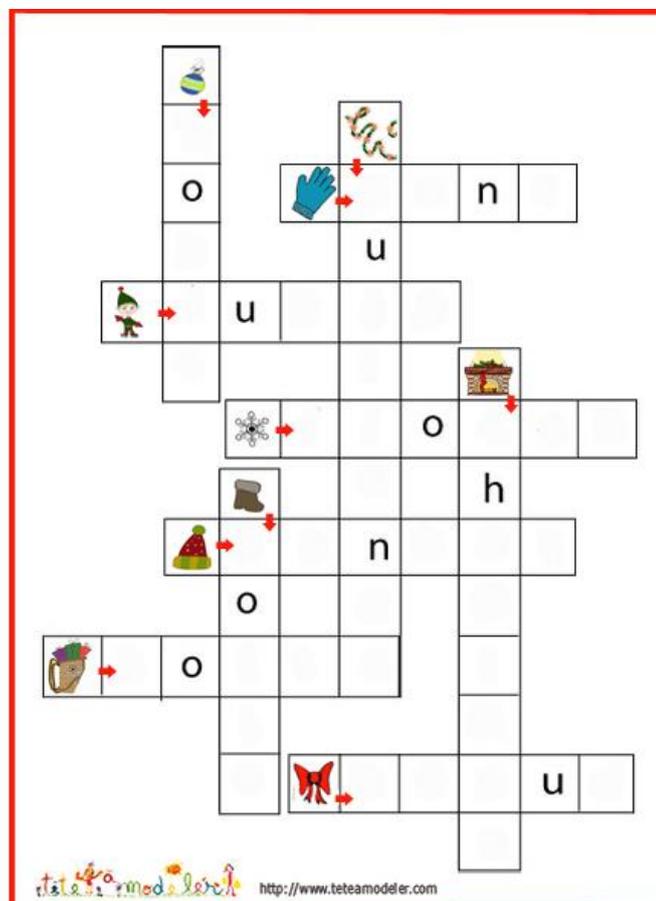
- un axe autour du français, nous avons choisi de travailler sur le vocabulaire dans le but d'enrichir le lexique des élèves. Ils fréquenteront pour cela la bibliothèque municipale de Roches.
- un axe autour des mathématiques, nous nous focaliserons sur la résolution de problèmes en mettant en place des problèmes quotidiennement.
- un axe autour de la citoyenneté, nous voulons créer du lien social avec les associations locales pour apprendre aux enfants à coopérer et à interagir avec d'autres personnes quel que soit leur sexe ou leur âge. Des contacts ont été pris avec l'Espérance de Roches et les Loisirs créatifs pour un partenariat.
- Des sorties de proximité à la découverte du patrimoine local ont été organisées courant octobre.



Les plus petits de maternelle étaient à la recherche des couleurs de la nature automnale et les plus grands essayaient de situer leur école par rapport à un plan.

Des sorties culturelles sont à venir : le lundi 15 novembre, les élèves de CP CE1 se rendront au théâtre Jean Lurçat à Aubusson pour assister à un spectacle dansé autour des fables de la Fontaine ; le vendredi 26 novembre les deux classes de Roches se rendront au cinéma à Guéret pour visionner quatre courts métrages Alice et comédies.

Les festivités pour Noël se préparent mais elles dépendront des conditions sanitaires. A noter que les élèves de CP CE1 n'ont pu poser le masque en intérieur que le 4 octobre dernier. Les adultes sont toujours dans l'obligation d'être masqués dans l'enceinte de l'école.





## ASSOCIATION ROCHOISE DU LOISIR CREATIF

COUCOU, NOUS REVOILÀ !



Après plus d'une année rythmée par les divers confinements, déconfinements et reconfinements..., nous avons pu réellement nous retrouver au mois de septembre, tout en respectant les protocoles, gestes barrière, vaccination.

Nous avons repris tranquillement nos activités.

Le 1<sup>er</sup> octobre, a eu lieu l'Assemblée Générale.

Madame Noëlle HAILLANT, demeure présidente de cette joyeuse petite troupe.

Madame Nadine LARCHET, succède à Madame Dominique KNOCHEL, en qualité de Trésorière, et Madame Patricia TESSEDRE, succède à Madame Odile LETOURNEAU, en tant que secrétaire.

L'association compte 12 membres.

La cotisation annuelle reste à **25,00 euros**, les jours d'ouverture sont inchangés, à savoir le **mercredi et vendredi après-midi de 14 h 30 à 18 h 30**.

Aux vues du bilan financier, plus que positif, et afin de partager un bon moment, nous avons toutes déjeuné ensemble le 14 octobre à l'Auberge de St FIEL, en compagnie de Monsieur Le Maire, Didier THEVENNET. Ce moment a été très convivial, placé sous le signe de la bonne humeur et de la franche rigolade.

Au niveau des activités, jusqu'à la fin de l'année, chacune de nous vaque à ses occupations. Nous attendons le début de l'année pour un projet commun à base de cartonnage et broderie.

L'association tient à remercier Mr et Mme Ponty-Grandpierre pour leur très généreux don.

En attendant, toute l'association vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, car nous y serons bien vite.

Prenez bien soin de vous et de vos proches, et surtout continuez de respecter les gestes barrière.



La secrétaire,



Comité des fêtes



Roches

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale du comité des fêtes qui se déroulera le **samedi 11 décembre** 20h à la salle polyvalente de Roches pendant laquelle sera procédé à l'élection de la présidence et du bureau. Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée

# Banda de Roches

Bonjour à toutes et tous,

L'automne vient de faire son apparition et la banda est en mode pied levé même si nous avons pu effectuer cette année quelques sorties.

L'éveil musical a repris avec une douzaine d'élèves et deux nouvelles jeunes éducatrices issues de notre société.

Les répétitions ont également repris pour la remise à niveau et étudier de nouveaux morceaux afin de renouveler notre répertoire.

Nous avons animé :

- Saint Marc à Loubaud
- La Saunière
- Châtelus Malvaleix (marché nocturne le 22 juillet, fête le 25 juillet et marché nocturne le 12 août).
- Clugnat
- Peyrelevade
- Fête de la Bière à Guéret
- Animation Football à Gouzon



- Les Jeunes Agriculteurs à Guéret

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 9 octobre :

Madame C. Aufaure et Monsieur J.M. Enique ont démissionné de leur poste, et nous venons d'accueillir Mesdames C. Degorre et N. Robin-Lamotte qui ont été élues successivement par le nouveau bureau Coprésidente et Secrétaire Adjointe

**Les coprésident (e) s**  
C. Degorre & D. Cuillerier



## A.C.C.A. DE ROCHES

L'automne arrive et avec elle l'ouverture de la chasse.

Pendant l'été la destruction du blaireau (sur arrêté préfectoral) a permis le prélèvement de 26 animaux.

L'ouverture anticipée du sanglier a permis le prélèvement d'un petit mâle.

Pour la saison à venir 65 bracelets de chevreuil ont été attribués. Ils seront chassés le samedi, dimanche, jeudi et jours fériés.

Des lâchers de perdreaux et faisans seront réalisés de l'ouverture à fin novembre.

Bonne saison à tous les chasseurs et merci à tous les propriétaires qui nous permettent de chasser chez eux.

Le Président  
L. VERGER

Le Secrétaire  
J.P. TINGAUD





Administration : 05 55 41 86 00

Fax : 05 55 41 86 01

Production/commercial : 05 55 41 86 03

Abattoir de volailles : 05 55 41 86 02

Blanchisserie : 05 55 81 94 26

Conditionnement : 05 55 41 86 00

Couture : 05 55 41 86 00

Espaces verts : 05 55 41 86 00

Pépinière : 05 55 52 39 57

Elevage de volailles Ferme de Bagnat :

05 55 80 82 77

06 64 99 29 14

Mail : [esat.lam@apajh23.com](mailto:esat.lam@apajh23.com)

Site web : [esat-apajh23.com](http://esat-apajh23.com)

## La Savate Rochoise est en suspend



Q K H A M D Z Y A C S E Z Y A T F F Ç N  
 L A C K O Ç J F I W N O I T I U T N I V  
 I Z A X T R L T W B Ç J Ç W G A M W S Ç  
 X J U M C H T S E J B W K U T X E N W X  
 V D C O R K S Y Y M O O Y I C R G B Q S  
 O Y O N O G E H T D S V L M U D N C S R  
 R M N D Y L Y T D M Ç I E T Y A E E S R  
 E E T E A E H D M Y V D R E M V J O D I  
 L S E Ç N Q Q H Q Q I E X E E Q X E Y N  
 G S M A C E U Q O T V F T I T R C U Q T  
 S A P L E I T Z A U P I L B E O X K K E  
 V G L M W H R T O R L W Ç L U Q S R O R  
 O E A I O P I H U I Y S B V F F E E U I  
 T S T Q X O Q V M J E I E P E T E O P O  
 I R I Q N S M U E N S R N G E B S U J R  
 R X O X B O H E S I T O D R Z A N F U I  
 P Q N I L L T O V E K L O Ç P Y E S X T  
 S J U N O I S N E H E R P M O C P M G E  
 E R Q P Q H I T C Z V S S M J V X J L K  
 U Y P E A P W K Y H O G Ç S E D I U G U

AME  
 COMPREHENSION  
 CONTEMPLATION  
 CROYANCE  
 DECOUVERTE  
 ESOTERISME  
 ESPRIT  
 EVEIL  
 GUIDES  
 HUMILITE  
 INTERIORITE  
 INTUITION  
 INVISIBLE  
 MEDITATION  
 MESSAGES  
 MONDE  
 OUVERTURE  
 PENSEES  
 PHILOSOPHIE  
 SENS



## UNION SPORTIVE

### BÊTÊTE-ROCHES

*Après une année de repos forcé les footballeurs de l'Union sportive Bêtête-Roches ont repris la route des stades et ont rechaussés les crampons pour ce nouveau championnat.*

*Le début de saison commence vraiment bien sur quatre matchs joués quatre gagnés.*

- 2 à 1 contre Chambon*
- 4 à 0 contre Jarnages*
- 6 à 0 contre Boussac*
- 2 à 1 contre Soumans*

*Avec toutes ces victoires nous sommes les premiers de notre poule de quatrième division avec un total de douze points soit trois points d'avance sur les deuxièmes.*

*Un nouvel habitant de la commune vient d'intégrer l'équipe : Yannick Schmoderer qui a joué à un niveau supérieur quelques années auparavant, nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.*

*Actuellement l'effectif est de 22 joueurs dont 3 arbitres joueurs qui participent lorsqu'ils n'ont pas de rencontre à couvrir ce qui permet de faire tourner l'effectif.*

*Si nos footballeurs continuent sur cette lancée et que nous n'avons de blessés nous pouvons envisager une très bonne fin de saison et pourquoi pas une montée en troisième division mais pour cela il va falloir se battre et garder son sérieux.*

*Cette saison nous sommes aussi engagés en Coupe de la Creuse. Le premier tour est prévu le dernier week-end de novembre.*

*Nous pouvons toujours compter sur les bénévoles des deux communes pour le traçage du terrain.*

*Pour nous soutenir et nous encourager vous trouverez ci-joint le calendrier des matchs de la saison 2021/2022.*

# DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CREUSE

DEPARTEMENTAL 4 – POULE B

SAISON 2021/2022

Journée 1 – 12/12/2021

BORD ST GEORGES (2) \* 13h15  
CLUGNAT  
JARNAGES-PARSAC (2) \*  
LUSSAT (2)  
SOUMANS

Journée 18 – 01/05/2022

BETETE-ROCHES  
CHAMBON (3) \*  
NOUZIERS-LA CELLETTE (2)  
BOUSSAC (4)  
AUZANCES (3)

Journée 2 – 26/09/2021

BORD ST GEORGES (2)  
BETETE-ROCHES  
NOUZIERS-LA CELLETTE (2)  
BOUSSAC (4)  
AUZANCES (3)

Journée 10 – 30/01/2022

JARNAGES-PARSAC (2) \*  
CHAMBON (3)  
SOUMANS  
CLUGNAT  
LUSSAT (2)

Journée 3 – 03/10/2021

CLUGNAT  
CHAMBON (3) \*  
JARNAGES-PARSAC (2) \*  
LUSSAT (2)  
SOUMANS

Journée 11 – 06/02/2022

AUZANCES (3) \*  
BOUSSAC (4)  
BETETE-ROCHES  
NOUZIERS-LA CELLETTE (2)  
BORD ST GEORGES (2)

Journée 4 – 17/10/2021

BORD ST GEORGES (2) \*  
BETETE-ROCHES  
JARNAGES-PARSAC (2)  
NOUZIERS-LA CELLETTE (2)  
AUZANCES (3)

Journée 12 – 27/02/2022

LUSSAT (2)  
BOUSSAC (4)  
SOUMANS  
CLUGNAT  
CHAMBON (3)

Journée 5 – 24/10/2021

CLUGNAT  
CHAMBON (3) \*  
LUSSAT (2)  
BOUSSAC (4)  
SOUMANS

Journée 13 – 06/03/2022

BORD ST GEORGES (2)  
NOUZIERS-LA CELLETTE (2)  
JARNAGES-PARSAC (2)  
AUZANCES (3) \*  
BETETE-ROCHES

Journée 6 – 07/11/2021

BORD ST GEORGES (2) \*  
BETETE-ROCHES  
JARNAGES – PARSAC (2)  
NOUZIERS-LA CELLETTE (2)  
SOUMANS

Journée 14 – 27/03/2022

CHAMBON (3) \*  
AUZANCES (3)  
CLUGNAT  
BOUSSAC (4)  
LUSSAT (2)

Journée 7 – 14/11/2021

Journée 15 – 03/04/2022

CLUGNAT  
CHAMBON (3) \*  
LUSSAT (2)  
BOUSSAC (4) \*  
AUZANCES (3) \*

SOUMANS  
JARNAGES – PARSAC (2)  
BETETE-ROCHES  
BORD ST GEORGES (2)  
NOUZIERS-LA CELLETTE (2)

Journée 8 – 21/11/2021

Journée 16 – 10/04/2022

BORD ST GEORGES (2) \*  
BETETE-ROCHES  
JARNAGES-PARSAC (2)  
LUSSAT (2)  
SOUMANS

AUZANCES (3)  
NOUZIERS-LA CELLETTE (2)  
BOUSSAC (4)  
CLUGNAT  
CHAMBON (3)

Journée 9 – 05/12/2021

Journée 17 – 24/04/2022

CLUGNAT  
CHAMBON (3) \*  
NOUZIERS-LA CELLETTE (2)  
BOUSSAC (4)  
AUZANCES (3) \*

BETETE-ROCHES  
LUSSAT (2)  
BORD ST GEORGES (2)  
SOUMANS  
JARNAGES-PARSAC (2)

#### TERRAINS

BETETE-ROCHES : terrain de Bétête ou de Roches  
BOUSSAC (4) : Aller à Toulx Ste Croix et Retour à Boussac  
CLUGNAT : terrain de Bétête  
JARNAGES-PARSAC : terrain de Jarnages ou de Parsac-Rimondeix  
NOUZIERS – LA CELLETTE : aller à Nouziers et Retour à la Cellette

**Tous les matchs ont lieu le dimanche à 15h00 sauf :**

S : Samedi à 19h00

\* Dimanche à 13h15



## Maison de services au public (MSAP)

Place de la fontaine - 23220 Bonnat

Tél : 05 55 62 85 04 – E-mail : [msap.bonnat@orange.fr](mailto:msap.bonnat@orange.fr)

La Maison de services au public est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique et qui regroupe en un même lieu plusieurs services. Elle est animée par un agent qui assure un accompagnement de premier niveau et qui est pour cela formé par les partenaires du lieu. L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants

d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement... L'agent de la MSAP ne sait pas tout mais fera son possible pour répondre au mieux à vos attentes, vous informer et vous orienter



### **VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA-FAMILIALES**

Les forces de l'ordre restent mobilisées

**COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

Les victimes peuvent se rendre en pharmacie pour donner l'alerte  
ou demander de l'aide.

Ligne info Déchets : 05 55 89 86 06 ou [www.evolis23.fr](http://www.evolis23.fr)

**MERCI DE NE PAS METTRE VOS MOUCHOIRS EN PAPIER DANS LE BAC JAUNE (RECYCLABLES).**  
 Cette erreur est d'autant plus gênante en période de Coronavirus.

## Déchetterie Genouillac



**GUÉRET, GENOULLAC, LA SOUTERRAINE, DUN, BÉNÉVENT**

**Dès maintenant, pensez à emmener votre carte Evolis 23 pour accéder à la déchèterie.**

Des barrières automatiques ont été installées, elles s'ouvrent en présentant la carte devant la borne prévue à cet effet

**Les visites ne sont pas comptabilisées et restent gratuites**, le contrôle d'accès servant à réguler les entrées, sécuriser les sites et empêcher l'accès aux non-usagers d'Evolis 23.

Ainsi, pensez bien à prendre votre carte avec vous quand vous vous rendez sur une déchèterie

Pour plus d'informations sur les déchèteries, rendez-vous sur [www.evolis23.fr/decheteries/](http://www.evolis23.fr/decheteries/)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	<b>14h-17h45</b>	<b>14h-17h45</b>		<b>14h-17h45</b>	<b>14h-17h45</b>

**Accès gratuit pour les particuliers**

**Accès réglementé pour les professionnels**

**CONTACT**

**LE CHAI**  
22 rue Grande 23220 BONNAT  
lechai23@orange.fr 05 44 30 07 66  
Le Chai [www.lechai.tl](http://www.lechai.tl)

**Permanences**

Du mercredi au vendredi 11h-13h et 13h30-17h30  
Le samedi 11h-17h

Service proposé par Cofinancé par Membre du

**COMPTOIR D'INITIATIVES  
ESPACE DE COWORKING**

Se rencontrer Créer Travailler Apprendre

**le Chai**

- BONNAT -

**le Chai** c'est... **Un lieu hybride**  
où s'entremêlent les dynamiques économiques, culturelles et sociales

**Un lieu ressource**  
où se croisent les publics, les connaissances et les savoir-faire. Chacun peut à la fois apprendre et transmettre.

**Un lieu d'expérimentation**  
où les idées peuvent prendre corps et où s'inventent de nouvelles manières d'entreprendre et de faire ensemble en milieu rural.

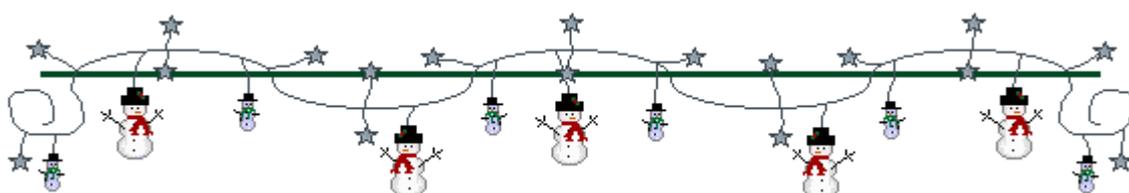
**Un lieu ouvert**  
aux personnes et structures de tous horizons désireuses de partager et d'échanger. Le lieu participe à la vie locale et encourage la collaboration.

**Salle de réunion équipée**  
Vidéoprojecteur, paperboard

**Espace coworking**  
Bureaux partagés ou fermés, rangements

**Connectivité** Internet haut débit, imprimante, ordinateurs en accès libre

**Espace de convivialité**  
Coin cuisine, jardin



## Du nouveau dans notre région



Les chevrettes sont arrivées au  
14, Braconnais sur la commune de ROCHES

Venez nous rendre visite, nous rencontrer  
Les samedi après-midi

et, d'ici un an ...

les fromages seront produits sur place

Nadine, 06 06 90 99 33

Jean Michel, 06.10.23.53.20



Facebook : Chèvrerie de Braconnais

### À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE...

Particuliers, professionnels, grâce au réseau public DORSAL, vous pourrez profiter du Très haut débit en vous abonnant à la fibre auprès de l'un des opérateurs partenaires du réseau public.



(liste des opérateurs à consulter sur le site de Nouvelle-Aquitaine THD, www.nathd.fr). Une communication vous informera de l'ouverture de la commercialisation sur votre secteur.

#### Pour toute question



0 806 806 006 Service gratuit - pré-appel

www.nathd.fr

### LA FIBRE : DU +, ENCORE DU + !

Connexion internet  
 + FIABLE  
 + RAPIDE

Utilisation simultanée de plusieurs appareils (smartphones, tablettes, TV, ordinateurs...)

Accès aux toutes dernières technologies (domotique, TV 4K, Nébryan, télémédecine...)

Un grand projet public financé par vos collectivités



dorsal  
 le réseau public du numérique de l'ouest

www.dorsal.fr

LA FIBRE

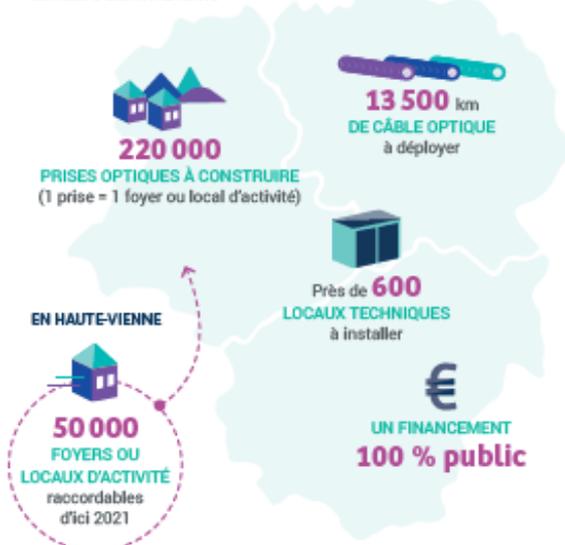
Bientôt chez vous !

## TRAVAUX : Top Départ !



DORSAL déploie actuellement la fibre jusqu'au domicile des habitants de Haute-Vienne\*, de Creuse et de Corrèze. Un grand projet 100 % public, comparable à l'arrivée de l'électricité, conduit en lien étroit avec la Région Nouvelle-Aquitaine, votre Département et votre communauté de communes, avec l'appui technique de votre commune !

#### SUR LES 3 DÉPARTEMENTS



\* Hors zones AMI (Appel à manifestation d'intention d'investissement) et AME (Appel à manifestation d'engagements locaux), où l'opérateur privé Orange s'est engagé à déployer la fibre, en partenariat avec DORSAL.



### Durée des travaux : 6 MOIS ENVIRON !

Les entreprises missionnées par DORSAL emmènent la fibre au plus près de chaque habitation ou local d'activité (- de 150 mètres).

#### AU PROGRAMME :

- Installer des locaux techniques et des armoires de rue
- Déployer les câbles contenant la fibre
  - en s'appuyant en priorité sur les infrastructures téléphoniques ou électriques existantes



EN AÉRIEN



EN SOUTERRAIN



EN FAÇADE

- en créant parfois de nouvelles tranchées ou arrières aériennes

Le raccordement final jusqu'à l'intérieur du logement s'effectue lorsque les foyers ou entreprises décident de souscrire à un abonnement.

#### ÉLAGAGE

Pour permettre le déploiement de la fibre, les propriétaires privés doivent veiller à un bon entretien de la végétation située à proximité des lignes téléphoniques ou électriques existantes, qui serviront d'appui à la fibre. Si nécessaire, des travaux d'élagage doivent être réalisés, à la charge du propriétaire.

Le déploiement et la commercialisation du réseau fibre se font par « plaques », dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes. Une même commune peut ainsi être traversée par plusieurs plaques qui ne seront pas déployées ni commercialisées en même temps.



LEADER

PRICE

123 Quai Jules Guesde 94400 Vitry-sur-Seine [contact.leclub@leader-price.fr](mailto:contact.leclub@leader-price.fr)

Vitry-sur-Seine, le vendredi 10 septembre 2021

Monsieur le Maire,

je me permets de vous contacter pour vous présenter un service innovant de livraison à domicile qui pourrait contribuer à la revitalisation du territoire. Avec une petite équipe d'une dizaine de personnes implantée dans le département du Val-de-Marne, nous avons mis en place ce service de livraison partout en France métropolitaine pour plus de 1000 produits du quotidien (majoritairement fabriqués en France) de la marque Leader Price et de grandes marques, avec un rapport qualité-prix imbattable. Il s'agit de produits « de fond de placard » (épicerie, boissons, vins, droguerie, hygiène, entretien, animalerie, etc.). Volontairement, nous ne vendons pas de produits locaux (produits ultra-frais, fruits et légumes) car nous pensons que pour cette catégorie l'offre régionale est plus pertinente.

Grâce à nos partenaires de La Poste, nous pouvons livrer partout en France en 72 heures environ, y compris pour de faibles quantités.

Voici quelques exemples de produits avec leur prix de vente HT livrés sur place :

- Sardines à l'huile d'olive et au citron — 115g : 1,06€ ●
- Riz long basmati — 500g : 1,19€
- Pâtes spaghetti cuisson rapide 3min — 500g : 0,62€
- Essuie-tout décoré super absorbant x3 : 1,08€
- Huile de tournesol — IL : 1,61€
- Café moulu pur arabica folie noire — 500g : 2,82€
- Terrine de canard à l'Armagnac, origine France — 180g : 0,98€
- Sacs poubelle Leader Price 50L x15 : 1,95€
- Coca-Cola bouteille de 50cl : 0,67€

Pour les clients qui choisissent de s'abonner aux produits — c'est-à-dire de les recevoir automatiquement chez eux à la fréquence de leur choix — nous offrons des réductions allant de 5% à 15% par rapport aux prix ci-dessus.

Nous pouvons bien sûr livrer directement à domicile, ou approvisionner tout commerce de proximité (un bar/tabac, une boulangerie, une boucherie ou un camion ambulant). Dans les communes ne disposant pas d'activité commerciale, nous pourrions aussi envisager de mettre à disposition du mobilier de présentation (meubles, étagères, etc.) dans un local municipal, afin de proposer une offre de produits alimentaires de la vie courante. Pour votre information, vous retrouverez l'ensemble de notre offre de produits sur notre site Internet : <https://leclubleaderprice.fr/>

Notre collègue Stéphane Fata en charge de ce projet est à votre écoute au 06.07.24.84.96 pour toute précision dont vous pourriez avoir besoin. Nous sommes aussi à votre disposition pour participer à toute solution de redynamisation de votre territoire à laquelle ce service pourrait contribuer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les plus distinguées.



Franck Fras  
Président Le Club Leader Price



# Motards Solidaires Creusois

@mscreusois · Organisation à but non lucratif



## Aide aux familles et aux animaux

Notre association peut vous aider, dans l'urgence, par un don de denrées non périssables ou de croquettes pour votre chat ou chien.

### Respect envers les autres

Les vrais motards ou « routards », sont des personnes, qui par nature vont vers les autres, avec respect, pour les aider.

Anonymat préservé !

Notre association, ses membres et bénévoles sont tenus au secret professionnel, par une charte, pour préserver l'anonymat des personnes aidées, aucuns de nous jugera les personnes aidées sur leur situation.

### Contact et Renseignement

- Soit à l'accueil de votre mairie.
- Soit par téléphone au : 06 56 69 47 97





**HALTE GARDERIE ET RAM ITINERANTS**

**06 68 73 30 35 – louloubus@orange.fr**

HALTE GARDERIE	RAM
enfants de 2,5 mois à 4 ans	assistantes maternelles et parents
de 9h à 17h	de 9h à 12h
Lundi : Châtelus-Malvaleix	Mercredi : Jalesches
Mardi : Mortroux	Vendredi : Moutier-Malcard
Jeudi : Bonnat	de 9h à 17h
	Lundi : Châtelus-Malvaleix
	Mardi : Mortroux
	Jeudi : Bonnat

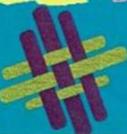


**MICROCRECHE**

**05 44 30 02 04 – louloucreche@orange.fr**

**MICRO-CRECHE**  
enfants de 2,5 mois à 4 ans

de 7h30 à 18h30  
à Genouillac  
12 vieille route



*Services Petite Enfance  
Portes de la Creuse en Marche*



**EURL MALDANT GUILLAUME**

Terrassement - Assainissement  
Aménagement de terrain - Maçonnerie  
Travaux du Bâtiment  
Travaux Agricoles - Parcs et Jardin

1 Rte du Tilleul  
23270 ROCHES

**0699620770**  
Devis Gratuit



## Service de Repas à Domicile

### Service de Repas à Domicile - A.D.P.B.C.



1, place de l'église  
23350 GENUILLAC  
☎ : 05.55.62.80.92.  
☎ : 06.16.70.50.57.

#### **Un service simple à mettre en place !!**

##### **Pour qui ?**

Le service de portage de repas à domicile est à la disposition de tous. Sans condition d'âge, ni de situation.

##### **Facile, rapide !**

Vous pouvez bénéficier de ce service sur simple demande téléphonique. Sa mise en place ne demande que 48 heures, pour la durée de votre choix.

##### **Pratique !**

Un repas peut vous être livré pour chaque jour de la semaine ou seulement pour les jours de votre choix.

##### **Souple !**

Vous pouvez interrompre la livraison, définitivement ou provisoirement, sur simple appel téléphonique. Une seule obligation, nous prévenir 48h à l'avance pour toute modification.



#### **Des repas de qualité**

Nos repas sont cuisinés par un restaurateur-traiteur local : "La Table de mon Grand-Père" de Genouillac. ils se composent :

- D'un déjeuner complet avec entrée, plat de viande ou poisson avec légumes, fromage et dessert
- D'un supplément pour le dîner : potage (l'hiver) ou crudités (l'été). Certains régimes (sans sel, sans sucre, ...) peuvent être respectés et les repas hachés si nécessaire.

#### **Le conditionnement**

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité alimentaire, les repas sont conditionnés en barquettes soudées micro-ondables. Leur contenu peut aussi être réchauffé de manière traditionnelle.

#### **Les livraisons**

Elles ont lieu en matinée, à des jours et des plages horaires fixes.

#### **Tarifs**

- 8 euros le repas





## Intervenant(e) à domicile

### CVAD RECRUTE secteur BONNAT et CHÂTELUS

Association à but non lucratif depuis plus de 40 ans dans le secteur de l'aide à domicile, nous sommes à la recherche de personnes motivées, fiables, porteuses de valeurs humaines pour remplacer nos salariés en congés payés. Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, impliquée et mobilisée : **Rejoignez-nous !**

#### Vos missions

- Aide directe à la personne (aide au lever, coucher, déplacements, accompagnement pour la toilette, habillage)
- Intervention en binôme avec un service de soins à domicile, pour certaines situations
- Courses et préparation des repas
- Accompagnement dans les activités de la vie sociale dont accompagnement à la promenade
- Animation de temps de convivialité
- Entretien du logement et du linge

#### Nos atouts

- Une période de tutorat
- Un encadrement par un responsable de secteur
- Une indemnisation des temps de trajet entre les interventions
- Une rémunération des kms entre deux vacations (0.40€/km)
- Une formation aux gestes barrières et remises d'Équipement de protection individuelle
- Prêt d'un smartphone à usage professionnel

#### Type de contrat

- CDD (remplacement de congés de fin d'année)
- **CDI 3 postes à pourvoir sur le secteur de Bonnat**
- Possibilité de temps partiel
- Travail de 1 à 2 week-ends par mois possible

#### Pour candidater

Adressez CV et lettre de motivation 12- 14 Place de la Fontaine 23220 BONNAT ou par mail à [tdebard@cvad23.fr](mailto:tdebard@cvad23.fr)

### Des questions ?

Contactez nous au **05 55 62 80 72**

Pour plus d'information sur le métier : <https://youtu.be/rTV2e8R91zY>

#### VOUS SOUHAITEZ

- Vous rendre utile
- Un métier qui a du sens
- Un métier tourné vers et pour l'humain
- Participer au projet de vie des personnes que vous accompagnez

#### PROFIL RECHERCHE

##### Vous avez :

- ✓ Le sens et le goût des relations humaines.
- ✓ Des capacités organisationnelles

##### Vous savez :

- ✓ Être ponctuel
- ✓ Prendre des initiatives
- ✓ Être bienveillant
- ✓ Faire preuve d'efficacité
- ✓ Être discret

##### Le petit + fortement apprécié :

Vous avez une connaissance de la personne âgée et/ou en situation de handicap

TITULAIRE DU PERMIS B  
+ VEHICULE PERSONNEL\*...

\*Prêt de véhicule possible

#### CVAD

12-14 Place de la Fontaine  
23220 BONNAT

05 55 62 80 72

[accueil@cvad23.fr](mailto:accueil@cvad23.fr)



**Le Montet**  
23600 BOUSSAC-BOURG  
Tél secrétariat : 05.19.70.03.03  
Mail : secretariat@smbpc.fr



## Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Un Syndicat à compétences GeMAPI

**La Compétence GeMAPI, c'est quoi ?**

Conformément au code de l'environnement, la compétence GeMAPI exercée par le Syndicat comporte 4 missions obligatoires :

- Aménagement d'un bassin versant ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau.
- La défense contre les inondations.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Les actions du Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse s'inscrivent obligatoirement dans le cadre de programmes pluriannuels coordonnés de type « Contrat territorial ».

L'objectif est de retrouver le « Bon état écologique des cours d'eau ».

**La Compétence GeMAPI : Pourquoi et Qui ?**

La loi de modernisation de l'action publique territoriale (loi NOTRe), a créé une nouvelle compétence obligatoire pour les intercommunalités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 : La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI).

Sur le Bassin de la Petite Creuse cette compétence est attribuée aux Communautés de Communes de :

- Creuse Confluence
- Portes de la Creuse en Marche
- Pays Dunois
- Marche et Combraille en Aquitaine

Ces 4 intercommunalités ont décidé de transférer cette compétence GeMAPI en créant le Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse.

Le code de l'environnement précise que l'entretien des cours d'eau et la gestion des encombres sont du devoir des propriétaires riverains, qu'il s'agisse d'une collectivité ou d'un propriétaire privé.

Le Syndicat peut se substituer aux riverains uniquement dans le cadre d'un contrat territorial défini et systématiquement avec l'accord écrit du propriétaire.



## Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Un Nouveau Contrat Territorial sur le Bassin versant de la Petite Creuse 2021-2026, proposant des stratégies et un programme d'actions directement issus du bilan du précédent contrat.

### Pour répondre aux problématiques de terrain sur le bassin de la Petite Creuse, le Contrat Territorial doit :

- Répondre aux exigences de la directive européenne sur l'eau (DCE) et de la loi sur l'eau, -
- Analyser les problématiques locales sur un bassin versant.

Pour se faire, nous avons réuni l'ensemble des acteurs et représentants d'utilisateurs afin de co-construire une stratégie et un programme d'actions afin d'atteindre les objectifs de retour au « bon état écologique » des cours d'eau.

En mars 2021 nous avons donc signé un nouveau Contrat Territorial avec l'ensemble des partenaires pour une durée de 6 ans (2 X 3 ans).

### Des partenaires précieux, acteurs d'un territoire.

Il nous est impossible de tout réaliser seul. Heureusement, nous bénéficions de l'aide de plusieurs partenaires :

- La Chambre d'Agriculture de la Creuse, pour appréhender les problématiques agricoles.
- Le Conservatoire des Espaces Naturels, pour la gestion des zones humides
- Le SIAEP de Boussac pour la gestion de la ressource en eau potable.
- La Fédération de Pêche de la Creuse
- L'EPTB Vienne (Etablissement Public Territorial de Bassin)
- GMHL (Groupement Mammologique et Herpétologique du Limousin)

Financièrement, les actions sont soutenues par :

- ✓ L'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- ✓ La Région Nouvelle Aquitaine
- ✓ Le Département de la Creuse

### Plusieurs volets d'actions sur des zones prioritaires du bassin.

L'assemblée des partenaires ont défini des secteurs d'intervention durant ce programme.

Plusieurs volets d'actions seront mis en place afin de répondre directement aux problématiques locales :

- Volet Milieux Aquatiques / zones humides
- Volet Agricoles
- Volet plans d'eau
- Volet communication
- Volet suivi

L'ensemble des actions seront analysées la troisième année afin de poursuivre ou réorienter ces actions à suivre.



Si vous êtes propriétaire ou exploitant en bordure de cours d'eau et que vous vous posez des questions sur comment gérer ces parcelles, nous sommes disponibles pour répondre à vos interrogations, même si votre cours d'eau n'est pas encore inscrit au Contrat Territorial.

**Technicien :** Julien LEMESLE, Tél : 06 32 35 87 11

#### Vos élus :

Président Daniel Beuze, Maire Domeyrot

1<sup>er</sup> Vice-président : Nicolas Cornette, Maire Jalesches

2<sup>ème</sup> vice-présidente : Monique Gauthier, adjointe Chéniers.



# La collecte des déchets, les bons gestes

## 1. Sortir les bacs la veille au soir et le bon jour

C'est la base, pour que vos bacs soient collectés, **vous devez les sortir la veille au soir du jour de collecte**, car les collectes commencent très tôt le matin et surtout, elles ne passent pas forcément à heure fixe.

Les jours de collecte 2022 seront consultables sur le site web début 2022, avec les calendriers associés à télécharger. Dans la plupart des cas, les jours restent identiques à 2021 (si la collecte était le jeudi des semaines impaires, elle reste le jeudi des semaines impaires).

Si vos jours changent, vous recevrez le calendrier directement dans votre boîte aux lettres.

## 2. Sortir les bacs remplis (mais sans débord)

Une levée est comptabilisée à chaque fois que votre bac est collecté. Pour optimiser votre utilisation du service et payer le minimum de levées, **ne sortez votre bac que quand il est plein !** Rentrez-le ensuite pour éviter qu'il ne soit collecté pour rien.

- **Impossible de rentrer les bacs, comment éviter qu'ils ne soient collectés à chaque fois ?**

Si vous êtes dans l'incapacité de rentrer votre bac, vous pouvez y installer un cadenas. Dans ce cas, attention, pour qu'il soit collecté, il faut enlever le cadenas et la chaîne du bac ! Si la chaîne et/ou le cadenas sont présents sur le bac (fixés ou attachés à la poignée par exemple), le bac ne sera pas vidé par la collecte.

>> [www.evolis23.fr/teomi/installer-un-cadenas-sur-son-bac/](http://www.evolis23.fr/teomi/installer-un-cadenas-sur-son-bac/)

- **En cas de débords, comment faire ?**

Vous pouvez vous rendre, au besoin, aux contenants collectifs les plus proches de chez vous, avec votre carte d'accès Evolis 23. Choisissez bien le tambour en fonction de la capacité du sac que vous souhaitez y déposer (n'utilisez pas le tambour de 80L pour un sac de 30L par exemple et inversement...).

Et si votre bac n'est pas dimensionné correctement pour votre usage, vous pouvez aussi demander un changement de volume de bac, directement auprès de la Ligne Info Déchets par mail ou via le site internet.

>> [www.evolis23.fr/les-colonnes-enterrees-queret/contenants-collectifs-territoire/](http://www.evolis23.fr/les-colonnes-enterrees-queret/contenants-collectifs-territoire/)

>> [www.evolis23.fr/changement-de-volume-de-bacs/](http://www.evolis23.fr/changement-de-volume-de-bacs/)

## 3. Ne pas percer la carte Evolis 23

Pour ne pas prendre le risque de la perdre, certains usagers prennent l'initiative d'y faire un trou pour l'accrocher à un porte-clé. Cela rend malheureusement la carte totalement inutilisable. En effet, la carte est composée d'un circuit imprimé placé sur l'intégralité de la surface.

Alors, pour pouvoir passer de longues et belles années avec votre carte, utilisez plutôt un porte-carte...



Retrouvez l'ensemble des démarches en lignes sur :  
[www.evolis23.fr/outils-pratiques](http://www.evolis23.fr/outils-pratiques)

## URGENCES

**S.A.M.U. : 15**

**Police secours ou Gendarmerie : 17**

**Urgences sourds et malentendants : 114**

**Médecin de garde : 05 55 41 82 02 – 116 117**

ou [www.allo-medecins.fr/23-Creuse/](http://www.allo-medecins.fr/23-Creuse/)

**Pharmacie de garde : 3237** ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

**Chirurgien-dentiste de garde : 15** ou

**05 55 09 81 27**

de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 la semaine

**09 60 40 44 80**

De 9h00 à 12h00 Week-end et jours fériés

**Centre antipoison : 0561777447**

**Enfants disparus : 116 000**

## DÉPANNAGE

**Enedis : 09 72 67 50 23**

**G.R.D.F. : 0800 47 33 33**

**SAUR : 05 87 23 10 00**

## INFO SERVICE

**Mairie : 05 55 80 73 69**

**MSAP : 05 55 62 85 04**

**Infirmiers Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 74 79**

**École de Roches : 05 55 80 81 38**

**École de Ladapeyre : 05 55 80 81 84**

**Collège Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 70 14**

**Aide à domicile :**

**Choisir de vivre à domicile : 05 55 62 80 72**

**Soins infirmiers à domicile : 05 55 80 84 51**